

Faits divers - Société → Haute-Loire

CHANTEUGES ■ Yann Arthus-Bertrand, José Bové, Audrey Pulvar... unis pour sauver le saumon de la Loire

Ils s'opposent à la microcentrale

Quatorze signataires lancent un cri d'alarme par le biais d'une tribune dans le quotidien *Le Monde*. Ils s'opposent à la microcentrale de Chanteuges pour sauver le saumon de la Loire.

Pomme Labrousse

pomme.labrousse@centrefrance.com

Pour « sauver le saumon de la Loire », Yann Arthus-Bertrand, José Bové ou encore Audrey Pulvar en appellent à « redonner de la vigueur au plan Loire » et, dans le même élan, à stopper le projet de microcentrale porté par la com'com des Rives du Haut-Allier sur la Desges, à Chanteuges.

« Stopper les projets de microcentrales sur le dernier fleuve à grands saumons d'Europe »

L'exécutif de la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier (*) se serait sans doute volontiers passé de cette nouvelle apparition médiatique. Après un article au vitriol signé Fabrice Nicolino, paru le 22 novembre dernier dans *Charlie Hebdo*, c'est une tribune publiée le 20 février dans *Le Monde* qui critique vivement son projet de microcentrale hydroélectrique sur la Desges, à Chanteuges.

Les quatorze signataires



FÉROCE. La tribune, rédigée par Martin Arnould, n'est pas tendre avec le projet de microcentrale à Chanteuges. PHOTO THIERRY LINDAUER

de cette tribune, parmi lesquels Audrey Pulvar ou Yann Arthus-Bertrand, en appellent à Nicolas Hulot : « Aidez-nous à sauver le saumon de la Loire ! » Ils espèrent remobiliser autour de l'ambitieux plan Loire. Depuis 1994, ce dispositif national tend à « la gestion durable » de ce grand fleuve et compte un « ambitieux volet de sauvetage du saumon ».

Les premières années de mise en place du Plan Loire ont d'ailleurs vu la disparition de nombreux barrages et seuils. Énorme point noir sur le trajet du saumon jusqu'à l'océan, le

barrage de Poutès, dans le Haut-Allier devrait cesser de constituer un obstacle pour le poisson roi en 2021. Car c'est en amont de Poutès que se concentrent les meilleures frayères.

La tribune, rédigée par Martin Arnould, de l'association Le chant des rivières, n'est pas tendre avec le projet de microcentrale à Chanteuges. Il explique que le projet est né « sous les coups de boutoir d'une petite hydroélectricité arrogante [...] » et que l'installation sera « vingt fois moins » puissante qu'une éolienne d'aujourd'hui.

Pour les signataires de cette tribune, le projet de construire une microcentrale sur la Desges, à proximité de la salmoniculture de Chanteuges « menace le fonctionnement du Conservatoire du saumon et pourrait être suivie d'une dizaine d'autres installations de ce type sur le bassin de la Loire. »

Pour Bové, c'est de l'écologie cosmétique

Les signataires demandent donc que soient stoppés « les projets de microcentrales sur notre dernier fleuve à grands saumons d'Europe ».

Le député européen José Bové fait également partie des signataires. Pour cette figure emblématique de l'altermondialisme, ériger cette microcentrale à Chanteuges revient « à mettre en péril la possibilité du retour du saumon et tout le travail du plan Loire. Ce projet n'a pas de sens. Mettre des éoliennes ou des toitures photovoltaïques, c'est plus intéressant. » Ce mode de production d'électricité, estampillé écologique, ne le convainc pas. « Ces microcentrales sont un danger. Il y a beaucoup de territoires où on les enlève.

Au niveau énergétique, ce n'est que de la cosmétique ! »

La politique de repeuplement de la rivière Allier faisait partie du plan Loire. Aujourd'hui, elle ne satisfait plus les acteurs auvergnats qui dénoncent une « mécanique technocratique » qui les empêche d'aleviner dans des conditions qui seraient optimales.

« La question va plus loin que le sujet de la microcentrale »

« Le Plan Loire s'essouffle. Depuis le coup de gueule du député Peter Vigier en septembre 2016, rien n'a bougé », déplore Francis Rome. Le maire de Blassac, signataire de la tribune préside l'association Allier Sauvage, qui accompagne le Centre national du saumon sauvage de Chanteuges sur les questions économiques. « Au-delà de la question de la microcentrale, il y a celles de la qualité des milieux, mais aussi de l'alevinage. Or, là-dessus, on a en face de nous une mécanique technocratique. On ne connaît même pas les modalités de l'alevinage pour cette année ».

Alevinage qui doit démarrer entre avril et mai, et qui vise à soutenir la population des saumons dans l'Allier et la Loire : de 100.000 recensés à l'embouchure de la Loire au XVIII^e siècle, ils ne sont désormais plus que quelques centaines à être comptabilisés, chaque année, à Vichy (Allier). ■

(*) Son président ne souhaite pas s'exprimer à propos de cette tribune.

24 HEURES

CHAUSSÉES GLISSANTES ■ Deux sorties de route sur la RN 88 vendredi matin

Deux accidents matériels se sont produits vendredi matin sur la RN 88. Le premier vers 9 heures à Saint-Maurice-de-Lignon à hauteur du viaduc de Pont de Lignon. Une Ford circulant dans le sens Le Puy-en-Velay - Saint-Étienne a glissé avant de percuter la glissière de sécurité. Quelques minutes plus tard, une autre sortie de route était signalée sur la RN 88, vers Blavozy, à hauteur de l'échangeur de Saint-Étienne-Lardeyrol. Une Twingo circulant dans le sens Saint-Étienne - Le Puy-en-Velay a été accidentée. Personne n'a été blessé dans les deux cas. ■

SAINT-GERMAIN-LAPRADE ■ Le feu de cheminée limité au conduit

Les sapeurs-pompiers sont intervenus jeudi soir vers 22 h 30 pour un feu de cheminée rue du soleil levant à Saint-Germain-Laprade. Le feu est resté limité au conduit et aucun dégât n'était signalé sur l'habitation. ■

LE CHAMBON-SUR-LIGNON ■ Début d'incendie aux écuries du Dragon

Jeudi à 9 h 30, les sapeurs-pompiers ont été appelés pour éteindre un feu de cheminée aux écuries du Dragon, au Chambon-sur-Lignon. Les flammes ont léché la toiture mais l'incendie a rapidement été maîtrisé par les soldats du feu. ■

Le nouveau bureau du Roi de l'Oiseau



CHANGEMENT. Un nouveau conseil d'administration du Roi de l'Oiseau a été mis en place le 5 février, après l'assemblée générale du mouvement qui s'est tenue le 2 février. Le bureau 2018 est présidé par Gérard Langrene, qui succède à Pierre Bouchet. Elisabeth Raffier et Stéphane Chabannes sont vice-présidents. Chantal Jongit et Mohamed Alami sont respectivement trésorière et trésorier adjoint. Raymonde Vidil et Marie-Claude Suc complètent l'ensemble aux postes de secrétaire et secrétaire adjointe.